Human Rights Council

38e session of the Working Group on the Universal Periodic Review

**Somalia**

Genève, le 6 Mai 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la délégation de la Somalie pour la présentation de son rapport.

Alors que la détérioration de la situation politique et sécuritaire en Somalie est préoccupante, la Suisse aimerait faire 4 recommandations aux autorités somaliennes :

1. Réviser les dispositions dans la loi relative aux médias et dans le Code pénal qui entravent la liberté d’expression et les conformer aux obligations internationales.
2. Prévenir toute forme d’expulsions forcées qui est l’un des plus grands obstacles dans la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées internes.
3. Adopter des lois et réglementations visant à prévenir toutes les formes de violences contre les femmes et filles, y compris des mécanismes de prévention, de soins, de traitement, de soutien et de recours pour les victimes, conformément à la cible 5.2 de l'Agenda 2030.
4. Prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire la discrimination envers les membres des clans minoritaires et promouvoir leur représentation égale dans les structures politiques et les organes de décision, ainsi que leur accès identique à la protection et l’assistance humanitaire.

Je vous remercie.